

# Appel à candidatures

## Cartes blanches / Expositions "4 DIALOGUES"<sup>#3</sup>

### Le Projet

---

Pour la troisième année la Ville de Gap consacre le mois d'octobre à l'art actuel et propose un cycle de 4 expositions en duo de travaux d'artistes locaux reconnus "4 DIALOGUES".

Ce projet, initié par 2 artistes locaux Pascal Ragoucy et Gérard Boissard, associés à cet événement, vise à présenter les recherches, le travail..., d'artistes, reconnus au delà du département, tout en mettant en valeur et en promouvant la galerie "La Grange". Pas de thématique, pas de limitation de supports, cet appel à candidatures est ouvert aux artistes visuels, plasticiens, mais aussi à l'écriture, au son...

Un rendez-vous autour de l'art qui a trouvé sa place dans le paysage culturel Gapençais.

Pour cette troisième édition de "Dialogues", la Ville de Gap souhaite sélectionner 4 artistes des Hautes- Alpes pour une proposition croisée de leurs travaux avec un(e) invité(e) de leur choix, exposés en dialogue.

Une carte blanche offerte pour une proposition artistique à 2 entrées, différente chaque semaine.

### Le fonctionnement

---

4 jours d'exposition avec 2 temps forts : un vernissage présentant les 2 artistes de la semaine, un temps de décrochage public.

4 semaines d'expositions successives présentant les 4 artistes et leur 4 invité(e)s

Le rythme court et régulier de ces 4 expositions crée une dynamique, un rythme et instaure avec le public un rendez-vous hebdomadaire autour l'art.

### Les Conditions

---

- Mise à disposition gratuite de la galerie "La Grange" pour une carte blanche pendant une semaine.
- Chaque artiste et son invité(e) réalise l'accrochage dans le respect du projet déposé lors de la candidature et au démontage de celui-ci, accueille le public du mercredi au samedi aux horaires prédéterminées entre eux et validées par la direction de la Culture, apporte sa contribution culinaire au vernissage et y assiste (dans le respect des mesures sanitaires en vigueur).

- La direction de la culture de la ville de Gap réalise la brochure de communication de l'événement et diffuse l'information sur les réseaux sociaux, le site de la ville de Gap et de l'OT, fournit les boissons pour les vernissages chaque semaine.
- Chaque artiste percevra une indemnisation de 250 euros, soit 500 euros par binôme (il peut être envisagé d'un commun accord une répartition différenciée entre l'artiste et son invité).

**Quand** : Octobre 2020

**Lieu** : Galerie d'art la Grange - La placette

## La sélection

---

Le dossier de candidature devra être constitué de :

- Lettre de candidature
- Dossier de présentation de l'artiste **Et** de son invité(e) (parcours individuels / dossiers de références / sites...)
- Projet de "dialogue" où l'artiste et son invité(e) décrivent ce qui les relie et ce qu'ils envisagent de développer lors de l'accrochage.
- Les propositions d'ateliers publics éventuels s'ils en prévoient (aucune obligation).

Le comité de sélection est constitué de la Directrice de la Culture de la Ville de Gap, la coordinatrice des projets arts plastiques de la Ville de Gap, l'adjointe à la Culture, les artistes initiateurs du projet. La décision du comité est souveraine.

## Les dates

---

Les dossiers de candidature (Envoi par mail et courrier postal ) sont acceptés jusqu'au 30 Août

à **Direction de la Culture**

Campus des 3 Fontaines

2 ancienne route de Veynes

05000 Gap

ou [nadege.lemoine@ville-gap.fr](mailto:nadege.lemoine@ville-gap.fr)

Les candidats seront avertis du résultat du comité de sélection au plus tard le 7 septembre.



**Porteur de projet** : Ville de Gap